



Conditions d'inscription

Réservé aux joueuses et joueurs ayant disputé **au moins 1 compétition enregistrée par la FFG depuis le 1er janvier 2024.**

Seuls les membres à jour de la cotisation ASGCO peuvent participer.

Inscriptions

L'enregistrement des inscriptions se fera sur <https://www.isp-golf.fr> le site du Club

Date limite d'inscription 24 mars 2025.

N.B Pour faciliter l'organisation des parties il conviendra de faire figurer son numéro de téléphone lors de l'inscription.

Edition des tableaux

Dames, 1^{ère} série Messieurs, 2^{ème} et 3^{ème} séries Messieurs :

La participation sera limitée à **24 joueurs** retenus par ordre d'index puis dans l'ordre de leur inscription pour les Dames et les 1^{ère} série Messieurs, à **32 joueurs** pour les 2^{èmes} et 3^{ème} série Messieurs.

Le tirage au sort sera effectué par les responsables de la commission sportive.

Affichage des tableaux le 29 mars 2025.

Règlement

Les parties se déroulent sur 18 trous par élimination directe.

En cas d'égalité au trou 18 les joueurs devront se départager en « **Play Off** » selon le principe de « **la mort subite** » (trous 1, 2 3 etc...) **sans coups rendus.**

1^{ère} série Messieurs

Index maxi 12,4

Départ des boules blanches, sans coups rendus.

Série Dames

Départ des boules rouges avec coups rendus.

2^{ème} et 3^{ème} séries Messieurs

Départ des boules jaunes avec coups rendus.

Calcul des coups rendus (série Dames et 2^{ème} et 3^{ème} séries Messieurs)

Les index de référence seront ceux connus au jour de la partie

Les coups rendus sont attribués selon la table des coups rendus du parcours au jour du match
Les coups rendus en Match Play sont basés sur le handicap de jeu ramené à **30** maximum pour les **Dames**, à **25** maximum pour les **Messieurs au jour de la partie** et arrondis à l'entier le plus proche (0,5 est arrondi vers le haut)

Le joueur dont l'index est le plus élevé reçoit les $\frac{3}{4}$ de la différence avec le handicap de jeu de son adversaire.

Exemples :

Messieurs : A index = 45, ramené à 25 contre B index = 13,3 : différence 11,7 arrondie à 12 coups rendus ramenés à 9 suivant la règle de la FFG

Dames : A index = 45 ramené à 30 contre B index = 14 : différence 16 coups rendus ramenés à 12 suivant la règle de la FFG.

Planning

Pour toutes les séries

1^{er} et second tour entre le 1 avril et le 31 mai

Quarts de finales entre le 1 juin et le 31 juillet

Demies- finales entre le 1 août et le 30 septembre

Finale au plus tard le 31 octobre

Le respect des dates des différentes phases pour disputer les matchs **est impératif**. Une partie prévue entre 2 joueurs ne **peut être reportée qu'une seule fois** en cas d'indisponibilité de l'un des joueurs. La partie **ne peut en aucun cas être reportée en dehors des dates limites prévues**.

Les joueurs doivent inscrire leur résultat sur le tableau qui sera disponible à l'accueil.

En cas de non inscription du résultat sur les tableaux à la date limite prévue, les joueurs n'ayant pu disputer leur partie **seront éliminés**.

La remise de prix se fera à l'occasion des résultats du **Championnat du Club le dimanche 16 Novembre 2025**.



ASGCO

900 Allée du Golf 13480 Cabriès -

<https://asgco.golflacabredor.fr>

asgco@golflacabredor.com